

Les déviances de la suffixation en français sont-elles structurelles?

Amr Helmy IBRAHIM

Université de Franche-Comté

Depuis plus d'un siècle, au moins deux camps de linguistes, grammairiens, enseignants, voire dilettantes, s'opposent sur la valeur, la signification, la régularité, la productivité ou la prédictibilité de la dérivation suffixale en français.

D'un côté, une conception de la dérivation que Michel Bréal exposait déjà fort clairement :

"...il est dans la nature du langage d'exprimer nos idées d'une façon très incomplète, (...) il ne réussirait pas à représenter la pensée la plus simple et la plus élémentaire, si notre intelligence ne venait constamment au secours de la parole, et ne remédiait, par les lumières qu'elle tire de son propre fonds, à l'insuffisance de son interprète. (...) si, oubliant pour un instant ce que nous devons à notre éducation, nous examinons un à un les éléments significatifs dont se composent nos idiomes, nous verrons que nous faisons honneur au langage d'une quantité de notions et d'idées qu'il passe sous silence, et qu'en réalité nous suppléons les rapports que nous croyons qu'il exprime. (...) c'est parce que le langage laisse une part énorme au sous-entendu qu'il est capable de se prêter aux progrès de la pensée humaine. Une langue qui représenterait exactement tout ce qui, à un moment donné, existe dans notre entendement, et qui accompagnerait d'une expression tous les mouvements de notre intelligence, loin de nous servir, deviendrait pour nous une gêne, car il faudrait qu'à chaque notion nouvelle la langue se modifiât, ou que les opérations de notre esprit restassent toujours semblables à elles-mêmes, pour ne pas briser le mécanisme du langage. (...) Commençons par un exemple très simple (...) la dérivation (...). L'une des syllabes dérivatives les plus usitées dans notre langue est le suffixe *-ier* (...) des mots *pomme*, *figue*, *amande*, nous avons fait *pommier*, *figuier*, *amandier*. D'après ces noms nous pourrions croire que le sens du suffixe *-ier*, c'est de marquer que le mot dérivé produit l'objet exprimé par le mot primitif. Mais, d'un autre côté, nous avons des noms comme *encrier*, *huillier*, *herbier*, *colombier*, où le suffixe *-ier* marque, non point la production, mais le réceptacle. On dira peut-être que l'idée de contenance a conduit à celle d'origine, et que ces deux sens, en réalité, n'en forment qu'un. Mais dans laquelle de ces deux catégories rangerons-nous par exemple, le mot *prisonnier*, où la syllabe *-ier* marque, non pas l'agent qui produit, ni le lieu qui contient, mais au contraire, l'objet qui est contenu? D'un autre côté, si de *prison* nous avons fait *prisonnier* (...) de *géôle* notre langue a tiré (...) *géôlier*. (...) le rapport de signification qui unit le mot *chevalier* à son primitif *cheval* n'est pas le même qui unit *bouvier* à *boeuf*, ni *lévrier* à *lièvre*. Il serait aisé de multiplier les exemples (...) notre esprit, chaque fois, sous-entend une relation de nature concrète et d'espèce particulière. (...) Il se peut qu'à l'origine de nos idiomes l'homme ait d'abord essayé d'égaliser le nombre des suffixes à celui des relations que son esprit concevait. Mais c'est là une entreprise à laquelle il a dû renoncer bientôt, en

présence de la variété des rapports qu'une expérience croissante lui faisait découvrir. Aussi, à mesure que les idiomes avancent en âge, ces auxiliaires de la pensée, loin d'augmenter en nombre, comme on pourrait le croire, tendent plutôt à diminuer. Les suffixes les plus usités étouffent les autres, c'est-à-dire que notre esprit, se contentant d'un certain nombre de signes, se confie de plus en plus à l'intelligence aidée par la tradition. Nous possédons ici est vrai des langues artificielles où la seule terminaison du mot indique la place que l'objet désigné occupe dans la classification scientifique: la nomenclature chimique est une sorte de catalogue parlé où tout changement dans la composition d'un corps entraîne un remaniement dans son nom (...) c'est un idiome qui n'arrive à la précision que par la plus stricte spécialité. Au contraire, le langage ordinaire, qui doit suffire à l'universalité de nos connaissances, se dispense avec raison de cette rigueur scientifique et, sans viser à un ordre impossible, il fait entrer les idées nouvelles dans les cadres élastiques qu'il tient des âges précédents"¹

De l'autre côté une attitude à la fois volontariste et logiciste. On régularise les paradigmes, on comble les trous laissés par les corpus, l'usage et les dictionnaires et on considère que toute chose ayant à un niveau ou à un autre un sens, un procédé qui a fait ses preuves avec de bonnes raisons dans beaucoup de cas devrait pouvoir se vérifier dans tous les cas. Cette hypothèse, aussi vieille que la grammaire et les lexicographes, a été étayée ces dernières années par le travail monumental de Danielle Corbin.²

On procède dans ce dernier cadre à une double invalidation. D'abord au niveau des faits: la *réalité* de la langue n'est plus celle d'un *corpus légitime écrit* ni celle des *témoins lexicographiques* ni même celle des recensements statistiques des fréquences d'emploi qu'il s'agisse d'écrit ou d'oral. Ensuite dans le traitement des données: les pratiques mêmes de définition sont contestées, qu'il s'agisse de celles de la plupart des linguistes ou de celles des lexicographes. De toutes les démarches d'analyse lexicale que nous connaissons, seule celle de Melcuk, bien que différente, serait, dans ses dernières conséquences, compatible avec l'approche de Danielle Corbin,

¹ BRÉAL, Michel, "Les idées latentes du langage" (Conférence prononcée au Collège de France en 1868) in *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, Hachette, 1877, pp 300 à 304. La meilleure analyse synoptique que nous connaissons de la situation de la dérivation suffixale au siècle précédent se trouve dans la thèse (soutenue le 18 mars 1977 à Besançon) de Jacques BOURQUIN, *La dérivation suffixale (théorie et enseignement) au XIXe siècle* - Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, Diffusion Honoré Champion, Paris, 2 tomes, 1980.

² *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag; 2e éd., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 1991. On lira aussi avec profit, pour bien situer cette tendance, LEXIQUE N° 10, *La formation des mots et leur interprétation*, Coordonné et présenté par D. Corbin, contributions de A. Mélis-Puchulu, D. & P. Corbin, M. Temple, G. Dal et G.M. Rio-Torto, P.U.L., 1991.

même si, par ailleurs, la tendance à postuler un niveau plus ou moins abstrait de régularité et de signifiante dans la combinatoire lexicale se retrouve chez beaucoup de linguistes.

Ces invalidations s'exercent au profit de deux survalorisations: d'une part du *trait abstrait*, d'autre part de l'idée qu'un mot dans une langue n'est pas donné mais *construit*.

Le couronnement logique de cette démarche qui affirme fournir des *explications* là où d'autres ne feraient que constater, est, on s'en doute, son aptitude présumée à prédire les phénomènes de productivité, de régression ou de stagnation d'une combinatoire morpho-lexicale. Or il est tout aussi évident que si les phénomènes traités par cette démarche avaient la prédictibilité qu'on leur prête, l'adhésion au modèle serait, sauf mauvaise foi, impérative, car la question, longuement débattue de la structure du lexique, ne fût-ce que d'une seule langue, serait alors, pour l'essentiel, résolue, et avec elle, la question tout aussi épineuse des rapports entre d'une part la syntaxe et le lexique, d'autre part les conditions de l'interprétation sémantique et ce même lexique. En effet, si le *désordre* morpho-lexical n'est pas seul responsable de l'irrégularité organique des langues ou, ce qui revient au même pour autant que l'on admette que l'objet observé est fonction de son observateur et de ses moyens d'observation, de l'incapacité du descripteur d'une langue à élaborer un modèle général qu'aucun élément ou usage de la langue ne puisse mettre en défaut, il en est -le *désordre morpho-lexical* - grandement responsable.

De fait, il nous semble, quitte à assumer l'accusation de développer un procès d'intention, que la tendance régularisante et logicisante dans l'étude du lexique comme d'ailleurs dans l'étude d'autres aspects de la langue révèle un **refus intime de penser le désordre**. *Ce désordre de la langue n'est ni une anomalie regrettable ni un accident de parcours, encore moins une insuffisance intellectuelle ou la manifestation d'une quelconque pulsion mauvaise, mais cette imperfection nécessaire est inhérente au dynamisme de la langue et à son aptitude, peut-être unique parmi les objets d'étude, à simuler la matière vivante.*

Mais si l'ordre se pense pour ainsi dire tout seul puisqu'il est sa propre mesure, il est très difficile de penser le désordre selon sa logique propre et sans s'acharner à le réduire à l'un des nombreux prototypes de cohérence qui s'accumulent au fil de l'histoire dans les bagages de notre rationalité. Or cette tâche, *penser le désordre de la langue*, s'impose à nous avec d'autant

plus d'insistance que les interprétations par une *remise en ordre des éléments observés* ont disposé depuis une trentaine d'années, grâce aux progrès extraordinaires des modèles logiques et mathématiques ainsi que de l'informatique, de moyens et d'outils tant matériels qu'intellectuels, qu'aucun homme, même dans les délires scientifiques les plus fous du XIXe et du début du siècle, n'aurait pu imaginer. Il est vraisemblable qu'on n'ira jamais plus loin dans l'exploitation de *l'intelligence de l'ordre* et qu'il serait peut-être temps, avec les moyens exceptionnels dont nous disposons aujourd'hui, de développer, dans le sillage des intuitions géniales d'un Michel Bréal et, avant lui, d'un Wilhelm von Humboldt, notre *intelligence du désordre*.

Lieu par excellence de manifestation du rapport entre la production du sens et une régularité quasi mécanique et élémentaire dans la formation des mots, la dérivation intéresse au premier chef la question de savoir en quoi la plus ou moins grande standardisation des données morpho-syntaxiques et lexicales entrave ou favorise la construction du sens.

En français, on pourrait résumer ainsi les traits caractéristiques de la suffixation:

- 1-/ Elle a connu, tout au moins à l'écrit, à partir du XVIIe s. et après une période faste au XVIe s., un appauvrissement considérable et durable, malgré d'importants *retours en force* au XIXe s. puis de nos jours.
- 2-/ Elle a suivi deux voies divergentes selon les domaines. Dans leur emploi courant et général, les suffixes se sont le plus souvent *démotivés* tandis que, parallèlement, ils se chargeaient dans certains emplois ou dans des domaines fortement spécialisés d'une *fonction dénotative ou connotative très précise*.
- 3-/ Sans que ce trait soit nécessairement lié au précédent, la créativité suffixale du français n'a jamais retrouvé ni son dynamisme du XVIe s., ni un état comparable, ne fût-ce que de très loin, avec ce qu'elle est dans l'une des langues romanes réputées les plus proches du français comme l'italien, ce qui rend d'autant plus plausible l'hypothèse que les démotivations suffixales, et plus généralement affixales - mais le phénomène est moins net dans la préfixation - se sont effectuées au

profit d'un autre système grammatical. Nous avons de bonnes raisons de penser qu'il s'agit de celui des *termes supports*.³

- 4-/ L'opposition entre d'une part des suffixes fortement motivés mais très spécialisés et sectorisés, d'autre part des suffixes largement démotivés, produit dans certains cas des *fourchettes sémantiques formellement aberrantes*, c'est-à-dire où la valeur d'un suffixe ne peut être ramenée ni à la valeur générale de son paradigme d'origine ni à celle du radical auquel il s'ajoute.⁴

Cet ensemble de traits justifie, nous semble-t-il, une réponse positive à la question de savoir si les déviations de la suffixation en français sont ou non structurelles. *La structure même de la langue française*, c'est-à-dire l'ordre et les hiérarchies qu'elle institue parmi ses différents moyens formels pour produire du sens, *est génératrice d'irrégularités dérivationnelles et de suffixations plus ou moins déviantes*.

³ Pour notre conception des termes supports cf. IBRAHIM Amr, "Coup, mot support d'interprétation aspectuelle en français", Actes du colloque international de linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz (26-27 nov. 87), éd. par David J. et Kleiber G. in *Termes massifs et termes comptables, Recherches linguistiques XIII*, 1989; ainsi que "Théorie générale: de la nature du support de neutralité articulant l'arbitraire et le motivé dans les langues" in *Supports, opérateurs, durées: l'espace d'articulation des individus de la langue*, Annales de l'Université de Franche-Comté, Les Belles Lettres, Paris, à paraître fin 1993. La définition de la notion de *support* a été élaborée progressivement au L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique - Université de Paris VII) de Maurice GROSS. Cf. notamment GROSS Maurice, "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique" in *Langages* n° 63, sep. 81; DALADIER Anne, *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*, Thèse de 3e cycle, Univ. de Paris VII, 1978; GROSS Gaston, *Les constructions converses du français*, Genève-Paris, Droz, 1989; GROSS Gaston, "Etude syntaxique de deux emplois du mot 'coup'" in *Linguisticae Investigationes*, T.VIII, Fas. 1, 1984 et "Classes d'objets et traitement de la synonymie" in *Supports, opérateurs, durées...* cité supra.

⁴ Pour un exemple de ce dernier cas, cf. notre interrogation sur la formation du mot "intégrisme" en français dans notre article "La traduction problématique des oppositions suffixales entre le français, l'italien et l'arabe" in *Supports, opérateurs, durées...* cité supra.

Deux sources de la déviance suffixale: la prégnance des matrices à termes supports et des effets de rémanence

A - Les matrices à termes supports ⁵

Parallèlement à la grammaticalité, dont le canevas plus ou moins fini et relativement stable de combinaisons potentiellement autorisées ou interdites dessine la carte d'identité formelle d'une langue et constitue, très tôt, une composante essentielle de la compétence linguistique - puis, plus spécifiquement de la compétence catégorielle du locuteur natif - l'organisation interne d'une langue, ce qui la distingue le plus spécifiquement des autres, repose sur un ensemble plus ou moins ouvert de **matrices modélisantes**. Cette fonction modélisante découle de la plus ou moins grande aptitude de la matrice à servir de référence au cours de l'approximation prototypique inhérente à la construction d'un énoncé. Au cours de son adéquation relative à la matrice modélisante, par identification, contraste ou opposition, un énoncé s'actualise, c'est-à-dire accède à son existence en discours. Les matrices modélisantes sont de plusieurs types. Elles ont néanmoins toutes une nature globalement analytique. C'est-à-dire que leurs constituants sont soit morphologiquement dérivés, à la manière d'un actant interne, de la racine du noyau de la structure, soit facilement reconstituables par la double référence à la compétence grammaticale et à l'usage.

Naturelles et courantes dans des langues comme l'arabe, les **matrices purement analytiques à actants internes** sont relativement peu familières à une langue comme le français tout au moins dans ses réalisations spontanées. On peut parler d'actants internes dans des exemples du type:

Ce coureur a couru trois courses

ou

Un chanteur qui ne chante que des chansons politiques n'est pas pour autant un chansonnier

L'actant interne s'identifie plus à une position à l'intérieur d'une matrice prototypique ou potentielle de type analytique qu'à une actualisation

individuelle et précisément contextualisée de son sens. Son occurrence prend une valeur *générique* dont le sens est d'abord tributaire de la position morpho-syntaxique ajoutée au *noyau* ou à la *racine* de son paradigme lexical. Mais cette notion de *racine* n'est pas d'une égale pertinence selon la langue. Le français, en l'occurrence, résiste fortement à la systématisation du rapport entre les racines et les réactions de leurs différents actants internes.

Parallèlement à

Vivre une vie de chien

le français a

Mener une vie de chien

ce deuxième type de construction, souvent en distribution complémentaire avec le premier:

on fait une déclaration plutôt qu'on ne **déclare une déclaration*
et on *donne un baiser à quelqu'un* plutôt qu'on ne *lui baise un baiser* comme on le fait dans d'autres langues,

est une construction à verbe support (*mener, faire, donner*) qui a, comme la première, une valeur matricielle modélisante. Elle est beaucoup plus fréquente en français que la première. D'ailleurs souvent, en français, comme on a pu le remarquer avec *chansonnier*, la **redondance lexicale parfaite au sein d'une structure à actant interne peut difficilement se maintenir dans un état de neutralité générique par rapport à la valeur lexicale de la racine dont les éléments de la structure sont dérivés**. En fait, en français les actants des structures purement analytiques ont tendance à prendre des sens très spécifiques et très restrictifs entraînant une forte spécialisation dénominative ou connotative de leurs affixes, les valeurs *régulières, génériques et générales* étant assumées par les structures à termes supports.

L'un des exemples les plus spectaculaires, en français, de la spécialisation d'une valeur suffixale courante appliquée à des termes courants est celui des nominalisations en *-tion* interdites à toute activité étrangère à la Sainte Vierge: *annonciation, assumption, dormition, visitation*. Mais il ne s'agit pas

⁵ Pour un développement de ce point, cf. "Théorie générale: de la nature du support...", in *Supports, opérateurs, durées...*, cité supra.

là d'une constante. La déviance suffixale du français n'est même pas régulière dans son irrégularité puisque le même type de nominalisation appliqué au Christ ne jouit pas du même privilège d'exclusivité: *ascension, déploration, imitation, incarnation, réincarnation, révélation, résurrection, transfiguration* sont certes dans un certain contexte des termes plus ou moins spécialisés ou *techniques* du vocabulaire chrétien et ont, en tant que tels, des dénnotations et connotations qui ne participent pas de la sémantique générale des autres termes de formation analogue, mais ils peuvent apparaître dans des contextes religieux non chrétiens, voire dans des contextes profanes.

B - L'effet de rémanence

L'idée que nous développons ici doit beaucoup au travail de Jean Starobinski sur les *anagrammes* et les *hypogrammes* de Ferdinand de Saussure⁶ même si, par ailleurs, elle s'en écarte et se situe sur un plan quelque peu différent.

Nous pensons que la réalisation d'une forme linguistique et singulièrement d'une forme linguistique nouvelle ou que l'on souhaite charger d'une force expressive ou affective particulière se moule sur une représentation plus ou moins précise, un *souvenir morpho-phonique* qui peut être objectivement faux c'est-à-dire historiquement ou systématiquement injustifié, comme c'est le cas dans bon nombre d'étymologies dites populaires, mais qui n'en est pas moins prégnant au point d'orienter l'évolution de l'un des *micro-systèmes* de la langue, voire de constituer une *classe naturelle* d'objets linguistiques, c'est-à-dire un ensemble où un certain nombre de propriétés morpho-syntaxiques et un nombre significatif de traits sémantiques suivent une évolution parallèle. Nous appelons cet *effet de la mémoire linguistique* un *effet de rémanence*.

Voici un exemple. On en trouvera facilement de nombreux autres.

Si on part de la racine onomatopéique BOB pour laquelle on recense les significations suivantes:

(a) *Aspect bouffi et difforme* (D.E.)⁷

⁶ *Les mots sous les mots: Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, Le Chemin, 1971

⁷ Pour ne pas surcharger le texte nous adopterons les abréviations suivantes:

D.E.: DAUZAT A., DUBOIS J., MITTERAND H., *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 4e éd., Paris, Larousse, (1964), 1979.

(b) *Abréviation de Bobsleigh* (P.R.)

(c) *Abréviation de Robert* et, par extension, autrefois, *Soldat de l'infanterie légère* (G.D.E.L.)

(d) *Chapeau cloche en toile dont les bords piqués se portent relevés autour de la calotte à quartiers* (G.D.E.L.)

et qu'on survole rapidement les termes qui en sont directement dérivés ou dont la forme, même en l'absence d'une dérivation étymologique démontrée, en est une extension purement formelle ou, si l'on préfère, lui est liée par une forme ou une autre d'homonymie, on est frappé d'une part par la rémanence à travers les différentes significations d'un nombre relativement stable de traits sémantiques, d'autre part par le désordre tout aussi relatif dans la différenciation des significations dans la relation entre les suffixes et les significations qui leur sont, par soustraction de la valeur de la racine, associées. C'est comme si la rémanence de quelques valeurs *morphophonosémantiques* de la racine onomatopéique à travers les différentes formes des mots qu'on est susceptible à tort ou à raison de lui associer perturbait sérieusement l'économie des micro-systèmes de dérivation tout en les activant. Ce phénomène existe vraisemblablement dans toutes les langues mais il semble particulièrement accusé en français et n'est pas étranger à la place linguistiquement et culturellement énorme, par comparaison avec d'autres langues, qu'y occupe le jeu de mots. C'est comme si le français gardait en permanence le double souvenir d'une part d'un *sens arbitraire et comme tel chargé de tout le prestige du mystère, attaché à la pure présence de telle ou telle forme morpho-syntaxique, d'autre part de*

P.R.: *Le Petit Robert 1*, (1977), 1983.

G.D.E.L.: *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* en 10 vol., 1982-1985.

R.: *Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du Grand dictionnaire de Pierre Richelet*, Lyon, Jean-Marie Bruyset, 1761.

B.: BOISTE C., *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, 8e éd., rev., corr. et considér. augm. par Charles Nodier, Paris, Lecoq et Pougin, (1800), 1834.

micro-systèmes précis et réguliers de génération du sens par dérivation, plus ou moins respectés dans la réalité de l'usage. En d'autres termes, c'est la structure même de la distribution des relations entre la forme et le sens qui commande, en français, la déviance de la suffixation. Un phénomène consciemment ou inconsciemment repéré et exploité par beaucoup d'écrivains français, dont de nombreux néologismes par dérivation ont tout à la fois signalé des *trous* difficiles à expliquer et exprimé très clairement, très efficacement et sans ambiguïté possible un effet de sens particulier, sans parvenir pour autant, le plus souvent, à intégrer le terme ainsi forgé dans la langue courante.

Voici les vrais ou faux dérivés de BOB:

- BOBO :** Redoublement expressif d'une onomatopée (1440). (R.: Terme populaire. Petit mal, petite douleur)
- BOBELIN :** D.E. 1379 *J. de Brie*, "chaussure grossière", orig. obscure, sans doute de la rac. onomat. BOB (aspect bouffi et difforme) - G.D.E.L. Du M-A au XVIIe s. Chaussure grossière - B. Vx. Sorte de chaussure du peuple - Abs. de R. & P.R.
- BOBELINEUR :** B. uniq. Faiseur de bobelins
- BOBIN :** B. uniq. Tulle de coton tors fait au métier anglais.
- BOBINE :** D.E. 1544 *De la racine onomatopéique BOB* - R. Instrument avec des rebords à chaque bout, autour duquel s'arrange le fil, la soie ou le trait d'or. - B. Fuseau pour dévider la soie, le fil, etc... - P.R./G.D.E.L. Petit cylindre à rebords pour enrouler du fil, du ruban...
D.E. 1870 *Figure, moue* - P.R. Pop. et péj. Faire une drôle de bobine - G.D.E.L. Tomber, rester en bobine (en panne)
D.E. 1917 *bobine de cinéma*.
- BOBILLE :** B. uniq. Cylindre de bois avec un axe de fer. Terme d'épinglier.
- BOBARD :** D.E. 1908 *Altér. par substitution de finale, de BOBEAU, mensonge (fin XVIe s. Baïf), de l'onomat. BOB, croisée avec une formation ironique BEAU-BEAU (1536,*

Calvin). - G.D.E.L.. ajoute vient de l'anc. fr. BOBER, tromper.

- BOBART :** B. uniq. Plante graminée des Indes.
- BOBÈCHE :** D.E. 1335 orig. inconnue - R. Partie du chandelier où se met la chandelle. Petite machine de fer blanc qu'on met dans les flambeaux quand la chandelle est trop menue afin qu'elle ne chancelle point. - G.D.E.L. Disque de verre, de métal, légèrement concave et percé au centre, qu'on adapte à une bougie, à un chandelier, pour retenir les coulures de la matière en fusion // Dans la fabric. des fleurs artificielles, graines de f. arrondie, employées comme pistil de cert. modèles.
D.E. 1836 *Raymond Bobèche*, nom d'un joueur de parades sous la restauration, "pire" - B. Nom d'un farceur célèbre parmi le peuple de la capitale. S'applique à un niais, à un imbécile. Popul. - Abs. de P.R.
P.R./G.D.E.L. Tête. Pop., Se monter la bobèche.
- BOBÉCHON :** G.D.E.L. uniq. Petite bobèche de métal munie d'une pointe que l'on enfonce dans le bois du fût // Pop. et vx : Tête humaine.

Les écrivains ont tiré de cette situation un parti qui leur a souvent permis d'allier l'effet de nouveauté attaché à la perception par le lecteur d'une *trouvaille* à l'effet de *naturel* judicieusement souligné dans le commentaire que fait Jean Paulhan de *drapeautique* dans *Voyage au bout de la nuit* de Céline⁸. Les exemples abondent de Rabelais à Aragon. Il s'agit parfois de la reprise d'une ancienne opposition, d'un terme vieilli qui retrouve dans le texte de l'écrivain une deuxième jeunesse du fait de son adéquation parfaite au propos ou de la surprise stylistique qu'il procure. Ainsi à *pensée* Montaigne oppose *pensement*⁹, à *souvenir*, *récordation* et *souvenance*, à *déclin*, *déclination*¹⁰. Stendhal écrit : "La règle énoncée au commencement de cet article est une des causes de la *passagérité* de

⁸ *Traité des Figures* in DU MARSAIS, *Traité des tropes*, suivi de JEAN PAULHAN, *Traité des Figures*, Paris, Le Nouveau Commerce, (supplément au n°38), 1977, p. 292.

⁹ *Essais*, L II, Ch VII, p 353 et 356/7 de l'éd. de la Pléiade.

¹⁰ Op. cit. L II, Ch XII, p 531.

l'existence de la comédie" et "Toute métaphore doit être *peignible* par Raphaël"¹¹. On lit sous la plume de Courteline *brouillasserie, canaillerie, cancrerie, goguenarderie, pateaugeages, théâtricule* et *dépoisonné*...¹², et Louis Aragon, explicitant le procédé, écrit: "POLYGLOTTISME... ce mot n'a pas l'honneur et, pendant que j'y suis, je devrais plutôt écrire POLYGLOTTAGE (Péj.)"¹³

Ce n'était là qu'un petit, tout petit échantillon.

Assurément, la déviation suffixale, en français moderne, est structurelle.

¹¹ *Pensées - Filosofia Nova* - Tome 1, Paris, Le Divan, (1801), 1931, pp. 90 et 243.

¹² *Ah! Jeunesse, et autres contes*, Paris, Ed. Litt. de Fr., (1894), s.d., pp. 215, 109, 12, 63, 53, 12 & 117.

¹³ *Blanche ou l'oubli*, Paris, Gallimard, 1967, Folio n°65, p. 54.